

# Fonds Voltaire (cote MS 212)

INVENTAIRE REALISE PAR SIDONIE VICET, 2018

## Table des matières

Zone d'identification .....	1
Référence .....	1
Intitulé.....	1
Dates extrêmes .....	1
Zone du contexte .....	1
Les producteurs du fonds .....	1
Historique de l'acquisition du fonds .....	2
Zone du contenu de la structure.....	2
Description sommaire du fonds.....	2
Classement.....	2
Conditions d'accès et d'utilisation des documents .....	2
Accessibilité.....	2
Conditions de reproduction.....	2
Sources complémentaires .....	2
Contrôle de la description.....	3
Inventaire du fonds .....	4
Ordonnanciers .....	4

## Zone d'identification

### Référence

FR Pôle Pharmacie-Biologie-Cosmétologie, BIU Santé, Université Paris V Descartes / Ms 212.

### Intitulé

Fonds VOLTAIRE.

### Dates extrêmes

De 1880 à 1954.

## Zone du contexte

### Les producteurs du fonds

- **Cote MS 212-01** : M. François LIEDEL.
- **Cote MS 212-02 à 05** : M. Pierre Auguste THÉAULT.
- **Cote MS 212-06 à 13** : M. AUDOUCET.
- **Cote MS 212-14 à 18** : M. Eugène ANSALDY.
- **Cote MS 212-19 à 47** : M. Edouard DUCOS DE LACROIX.
- **Cote MS 212-48 à 69** : M. Victor CHARLOT.
- **Cote MS 212-70** : M. Louis HAUBERT et Mme Yvette SORBELLI.

L'officine était située au numéro 73 du boulevard Voltaire, dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement, à Paris. En 1917, selon des estampilles trouvées sur les ordonnanciers, elle portait le nom de : « Pharmacie Normale ».

Aucune étude ou article n'a été écrit sur cette officine. L'historique, présenté dans cette partie, s'appuie donc entièrement sur le *Guide du Rosenwald* (**cote P 40079**). Cependant, cette source reste incomplète puisque les renseignements étaient envoyés par les pharmaciens sur la base du volontariat.

Le *Guide du Rosenwald* n'est publié qu'à partir de l'année 1887. Nous n'avons donc pas pu y trouver la mention du pharmacien François Liedel, qui aurait tenu l'officine au cours de l'année 1880, selon l'ordonnancier coté MS 212-01.

Le pharmacien Pierre Auguste Théault apparaît dans le *Guide du Rosenwald* (édition de 1887). Il a obtenu son diplôme de pharmacien en 1877. Le *Guide du Rosenwald* (édition de 1890) indique que M. Théault a été remplacé à la tête de l'officine par M. Audoucet, diplômé en 1888. Ensuite, l'édition du *Guide du Rosenwald* de l'année 1898 indique le nom d'Eugène Ansaldy à cette adresse. Il a obtenu son diplôme de pharmacien en 1886. Selon les ordonnanciers, il était pharmacien de première classe, lauréat, ex-interne des Hôpitaux de Paris et ex-chimiste de la ville de Paris.

En 1904, le pharmacien Edouard Ducos de Lacroix, ou Edouard Ducos, est à la tête de l'officine. Le *Guide du Rosenwald* précise qu'il a obtenu le diplôme de pharmacien en 1900. Selon une estampille présente dans les ordonnanciers, il a reçu la médaille d'or à l'Exposition internationale de Paris et il est pharmacien-chimiste de première classe.

Le *Guide du Rosenwald* mentionne le pharmacien Victor Charlot, ou V.-P. Charlot. Il a obtenu son diplôme de pharmacien en 1904. Il était à la tête de l'officine au moins jusqu'en 1950.

L'édition de l'année 1954 mentionne, à l'adresse de l'officine, le nom du pharmacien Louis Haubert. Le *Guide du Rosenwald* de l'année 1956 indique que deux pharmaciens sont en fait présents à l'officine : M. Louis Haubert et Mme Sorbelli. M. Louis Haubert a été diplômé en 1933. Mme Yvette Sorbelli, née Cadec, a été diplômée en 1938. Selon les ordonnanciers, l'officine prend le nom « Haubert-Sorbelli ».

### Historique de l'acquisition du fonds

Le fonds VOLTAIRE provient d'un don du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens. Il a été reçu par la Bibliothèque Interuniversitaire de Santé le 31 août 2012.

### Zone du contenu de la structure

#### Description sommaire du fonds

- **Cotes MS 212-01 à 70** : un ensemble de soixante-dix ordonnanciers, datés du mois de janvier 1880 au mois de juillet 1954 et rédigés par les pharmaciens François Liedel, Pierre Auguste Théault, M. Audoucet, Eugène Ansaldy, Edouard Ducos de Lacroix, Victor Charlot, M. Haubert et Yvette Sorbelli.

L'inventaire répertorie chaque volume de ce fonds. Les ordonnanciers comportent parfois des annotations manuscrites.

### Classement

Les ordonnanciers sont classés chronologiquement. Le classement d'origine a été conservé. Le rangement du fonds en magasin dépend du format des ordonnanciers et de la taille des différents lots.

### Conditions d'accès et d'utilisation des documents

#### Accessibilité

L'ensemble du Fonds Voltaire est consultable au Pôle Pharmacie de la BIU Santé (4, avenue de l'Observatoire 75006 Paris).

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter la responsable des Collections du pôle Pharmacie :

Catherine BLUM

[catherine.blum@biusante.parisdescartes.fr](mailto:catherine.blum@biusante.parisdescartes.fr)

Téléphone : 01 53 73 95 26

La bibliothèque du pôle Pharmacie est ouverte de 9h à 20h du lundi au vendredi et de 9h à 18h30 le samedi.

### Conditions de reproduction

Les photographies sans flash sont autorisées dans le cadre de recherches.

Pour toute demande de reproduction de documents, vous pouvez consulter la page « Fourniture et reproduction de documents (PEB/ILL) » sur le site internet de la BIU Santé :

<http://www.biusante.parisdescartes.fr/aide/peb/index.php>

### Sources complémentaires

- *Guide Rosenwald : annuaire du corps médical français*. Paris : Guide Rosenwald, 1887-1997. Cote à la Biu Santé, pôle Pharmacie : **P 40079**.

## Contrôle de la description

Cet instrument de recherche a été rédigé selon la norme générale internationale de description archivistique ISAD (G) et selon la norme internationale sur les notices d'autorités utilisées pour les archives relatives aux collectivités, aux personnes et aux familles ISAAR (CPF).

## Inventaire du fonds

### Ordonnanciers

MS 212-01	Livre-copie des ordonnances magistrales servant en même temps de livre des poisons	Reliure cartonnée. Édité par l'Office Pharmaceutique et Médical de France, à Paris. Approuvé par « Francis-Amédée Féré, commissaire de police du quartier St-Ambroise », le 20 janvier 1880. Rédigé par M. François Leidiél, pharmacien. Chaque feuillet est paraphé par le commissaire de police. Certaines feuilles sont volantes. Numéros d'ordres de 22 à 2 482 Du 20 janvier au 30 octobre 1880 100 feuillets
MS 212-02	Livre d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie Centrale de France à Paris. Approuvé par « Louis Yves Marie Hamond, commissaire du quartier St-Ambroise », le 10 mai 1884. Rédigé par M. Théault, pharmacien. Tous les feuillets sont paraphés par le commissaire du quartier. Certaines feuilles sont volantes. Numéros d'ordres de 91 915 à 95 351 Du 24 mai 1884 au 15 avril 1885 146 feuillets
MS 212-03	Livre d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie Centrale de France à Paris. Approuvé par « Louis Yves Marie Hamon, commissaire de police du quartier Saint-Ambroise », le 29 janvier 1886. Rédigé par M. Pierre Auguste Théault, pharmacien. Tous les feuillets sont paraphés par le commissaire de police. Certaines feuilles sont volantes. <b>MS 212-03 (01)</b> : feuille de notes manuscrites. Numéros d'ordres de 98 429 à 101 991 Du 17 février au 11 novembre 1886 146 feuillets

MS 212-04	Livre d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie Centrale de France à Paris. Approuvé par « Louis Yves Marie Hamon, commissaire de police du quartier Saint-Ambroise », le 3 août 1887. Rédigé par M. Pierre Auguste Théault, pharmacien. Chaque feuillet est paraphé par le commissaire de police.</p> <p><b>MS 212-04 (01)</b> : ordonnance manuscrite.</p> <p>Numéros d'ordres de 105 088 à 108 249 Du 8 août 1887 au 23 mai 1888 148 feuillets</p>
MS 212-05	Livre d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie Centrale de France à Paris. Approuvé par le « commissaire de police du quartier Saint-Ambroise », le 23 mai 1888. Rédigé par M. Pierre Théault, pharmacien. Chaque feuillet est paraphé ou estampillé par le commissaire de police. Certaines feuilles sont volantes.</p> <p>Numéros d'ordres de 108 250 à 111 321 Du 24 mai 1888 au 29 janvier 1889 148 feuillets</p>
MS 212-06	Livre d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie Centrale de France à Paris. Approuvé par « Louis Yves Marie Hamon, commissaire de police du quartier Saint Ambroise », le 4 janvier 1889. Rédigé par M. Audoucet, pharmacien. Le dernier feuillet est estampillé et signé par le commissaire de police. Certaines feuilles sont volantes.</p> <p>Numéros d'ordres de 111 322 à 114 549 Du 29 janvier au 7 octobre 1889 147 feuillets</p>
MS 212-07	Livre d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie Centrale de France à Paris. Approuvé par « Louis Yves Marie Hamon, commissaire de police du quartier Saint Ambroise », le 8 septembre 1889. Rédigé par M. Audoucet, pharmacien. Chaque feuillet est estampillé par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 114 550 à 117 727 Du 7 octobre 1889 au 30 avril 1890 148 feuillets</p>
MS 212-08	Livre d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie Centrale de France à Paris. Approuvé par « Louis Marie Hamon, commissaire de police du</p>

quartier de St-Ambroise », le 16 décembre 1891. Rédigé par M. Audoucet, pharmacien. Le dernier feuillet est estampillé et signé par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.

**MS 212-08 (01)** : feuille de notes manuscrites, datée de « décembre 92 », entre les feuillets 135 et 136.

Numéros d'ordres de 124 220 à 127 365  
Du 28 décembre 1891 au 21 décembre 1892  
146 feuillets

MS 212-09	Livre d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie Centrale de France à Paris. Approuvé par « Louis Hamon, commissaire de police du quartier St-Ambroise », le 16 décembre 1892. Rédigé par M. Audoucet, pharmacien. Le dernier feuillet est estampillé et signé par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.  Numéros d'ordres de 127 366 à 130 434 Du 21 décembre 1892 au 16 novembre 1893 293 pages
MS 212-10	Livre d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie Centrale de France à Paris. Approuvé par « Louis Hamon, commissaire de police du quartier St-Ambroise » en 1893. Rédigé par M. Audoucet, pharmacien. Le dernier feuillet est estampillé et signé par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.  Numéros d'ordres de 130 435 à 133 605 Du 16 novembre 1893 au 7 novembre 1894 146 feuillets
MS 212-11	Livre-copie des ordonnances magistrales servant en même temps de livre des poisons	Reliure cartonnée. Édité à Paris, au Bureau du « Petit moniteur de la Pharmacie ». Approuvé par le « commissaire de police du quartier St-Ambroise », le 3 novembre 1894. Rédigé par M. Audoucet, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont estampillés et signés par le commissaire de police.  Numéros d'ordres de 133 606 à 135 354 Du 7 novembre 1894 au 21 avril 1895 100 feuillets

MS 212-12	Livre d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie Centrale de France à Paris. Approuvé par « Charles Albert Bottolier-Lasquin, commissaire de police du quartier St-Ambroise », le 17 avril 1895. Rédigé par M. Audoucet, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont estampillés et signés par le commissaire de police.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 135 355 à 138 492 Du 22 avril 1895 au 20 avril 1896 145 feuillets</p>
MS 212-13	Livre d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie Centrale de France à Paris. Approuvé par « Bottolier-Jasquin, commissaire de police du quartier Saint Ambroise », le 13 avril 1896. Rédigé par M. Audoucet, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont estampillés et signés par le commissaire de police. Notes manuscrites et estampilles sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 138 495 à 141 613 Du 20 avril 1896 au 8 juin 1897 145 feuillets</p>
MS 212-14	Livre d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie Centrale de France à Paris. Approuvé par le « commissaire de police du quartier St-Ambroise », le 5 juin 1897. Rédigé par M. Eugène Ansaldy, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le commissaire de police. Chaque feuillet est estampillé par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.</p> <p><b>MS 212-14 (01)</b> : brochure de 4 pages de la Société française des Laboratoires Abbott, à Montreuil-sous-Bois, entre les feuillets 24 et 25.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 141 614 à 144 769 Du 9 juin 1897 au 4 mars 1898 98 feuillets</p>
MS 212-15	Livre d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie Centrale de France à Paris. Approuvé par le « commissaire de police du quartier St-Ambroise », le 23 février 1898. Rédigé par Eugène Ansaldy, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le commissaire de police. Tous les feuillets sont estampillés par le commissaire de</p>



police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.

Numéros d'ordres de 144 770 à 148 241  
Du 4 mars 1898 au 22 janvier 1899  
144 feuillets

MS 212-16

Livre  
d'ordonnances

Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie Centrale de France à Paris. Approuvé par le « commissaire de police du quartier Saint Ambroise », le 22 janvier 1899. Rédigé par Eugène Ansaldy, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le commissaire de police. Tous les feuillets sont estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.

Numéros d'ordres de 148 242 à 151 661  
Du 22 janvier au 13 novembre 1899  
148 feuillets

MS 212-17

Livre  
d'ordonnances

Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie Centrale de France à Paris. Approuvé par le « commissaire de police du quartier St-Ambroise », le 17 décembre 1901. Rédigé par Eugène Ansaldy, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le commissaire de police. Tous les feuillets sont estampillés par le commissaire de police. Certaines feuilles sont volantes.

Numéros d'ordres de 199 371 à 203 415  
Du 18 décembre 1901 au 14 février 1903  
146 feuillets

MS 212-18

Livre  
d'ordonnances

Reliure cartonnée. Édité par la Pharmacie Centrale de France à Paris. Approuvé par « Charles Albert Bottollier Lasquin, commissaire de police du quartier St-Ambroise », le 9 février 1903. Rédigé par Eugène Ansaldy, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le commissaire de police. Tous les feuillets sont estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.

Numéros d'ordres de 203 416 à 206 373  
Du 14 février au 24 novembre 1903  
146 feuillets

MS 212-19	Livre copie d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Société Générale des Pharmaciens de France à Paris. Approuvé par « Charles Albert Bottollier Lasquin, commissaire de police du quartier St-Ambroise », le 23 novembre 1903. Rédigé par E. Ducos de Lacroix, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le commissaire de police. Tous les feuillets sont estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.</p> <p>Numéros d'ordres de 206 373 à 210 217 Du 24 novembre 1903 au 27 juillet 1904 150-[1] feuillets</p>
MS 212-20	Livre copie d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Société Générale des Pharmaciens de France à Paris. Approuvé par le « commissaire de police du quartier Saint Ambroise », le 26 juillet 1904. Rédié par E. Ducos de Lacroix, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.</p> <p>Numéros d'ordres de 210 218 à 314 695 [i.e. 214 695] Du 27 juillet 1904 au 23 avril 1905 152-[14] feuillets</p>
MS 212-21	Livre copie d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par Société Générale des Pharmaciens de France à Paris. Approuvé par « Charles Albert Bottollier Lasquin, commissaire de police du quartier St-Ambroise », le 4 avril 1905. Rédigé par E. Ducos de Lacroix, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le commissaire de police. Tous les feuillets sont estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.</p> <p>Numéros d'ordres de 314 696 à 317 984 Du 25 avril 1905 au 22 février 1906 150-[10] feuillets</p>
MS 212-22	Livre copie d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Approuvé par le « commissaire de police du quartier St-Ambroise », le 22 février 1906. Rédigé par Edouard Ducos de Lacroix, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le commissaire de police. Tous les feuillets sont estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.</p> <p>Numéros d'ordres de 317 985 à 322 866</p>

Du 23 février au 26 novembre 1906  
150-[18] feuillets

MS 212-23	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par la Société Générale des Pharmaciens de France à Paris. Approuvé par « Gustave Hocquet, commissaire de police du quartier St-Ambroise », le 30 mai 1907. Rédigé par Edouard Ducos de Lacroix, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.  Numéros d'ordres de 329 181 à 332 135 Du 5 juin 1907 au 24 janvier 1908 150-[18] feuillets
MS 212-24	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par la Société Générale des Pharmaciens de France à Paris. Approuvé par « Gustave Hocquet, commissaire de police du quartier St-Ambroise », le 25 janvier 1908. Rédigé par Edouard Ducos de Lacroix, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le commissaire de police. Tous les feuillets sont estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.  Numéros d'ordres de 332 136 à 335 175 Du 24 janvier au 7 août 1908 150-[18] feuillets
MS 212-25	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par la Société Générale des Pharmaciens de France à Paris. Approuvé par « Joseph Dumas, commissaire de police par [...] du quartier Saint Ambroise », le 27 juillet 1908. Rédigé par Edouard Ducos, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le commissaire de police. Tous les feuillets sont estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites et estampilles sur les pages de garde.  Numéros d'ordres de 338 176 à 338 617 Du 7 août 1908 au 11 mars 1909 150-[18] feuillets
MS 212-26	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par la Société générale des pharmaciens de France à Paris. Approuvé par « Gustave Hocquet, commissaire de police du quartier St-Ambroise », le 18 mars 1909. Rédigé par M. Ducos, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et

estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.

Numéros d'ordres de 338 618 à 342 701  
Du 11 mars au 28 octobre 1909  
150-[18] feuillets

MS 212-27	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par la Société générale des pharmaciens de France à Paris. Approuvé par « Andrieux, commissaire de police du quartier St-Ambroise », le 27 octobre 1909. Rédigé par M. Ducos, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le commissaire de police. Tous les feuillets sont estampillés. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes. Numéros d'ordres de 342 702 à 345 726 Du 29 octobre 1909 au 19 mai 1910 150-[18] feuillets
MS 212-28	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par la Société générale des pharmaciens de France à Paris. Approuvé par le « commissaire de police du quartier St Ambroise », le 14 mai 1910. Rédigé par M. Ducos, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 345 727 à 348 663 Du 19 mai 1910 au 21 janvier 1911 150-[18] feuillets
MS 212-29	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par la Société générale des pharmaciens de France à Paris. Approuvé par « Andrieu, commissaire de police du quartier St Ambroise », le 20 janvier 1911. Rédigé par M. Ducos, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le commissaire de police. Tous les feuillets sont estampillés. Notes manuscrites et estampilles sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 348 664 à 351 662 Du 22 janvier au 24 août 1911 150-[18] feuillets
MS 212-30	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par la Société générale des pharmaciens de France à Paris. Approuvé par « Andrieu, commissaire de police du quartier Saint-Ambroise », le 21 août 1911. Rédigé par M. Ducos, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et

estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.

Numéros d'ordres de 351 663 à 355 127  
Du 24 août 1911 au 14 avril 1912  
150-[18] feuillets

MS 212-31	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par la Société générale des pharmaciens de France à Paris. Approuvé par « Audrieu, commissaire de police du quartier Saint-Ambroise », le 11 avril 1912. Rédigé par M. Ducos, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.
		Numéros d'ordres de 355 128 à 358 363 Du 14 avril au 28 décembre 1912 150-[18] feuillets
MS 212-32	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par la Société générale des pharmaciens de France à Paris. Approuvé par « Audrieu, commissaire de police du quartier St-Ambroise », le 26 décembre 1912. Rédigé par M. Ducos, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.
		Numéros d'ordres de 358 364 à 362 370 Du 28 décembre 1912 au 12 septembre 1913 150-[18] feuillets
MS 212-33	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par la Société générale des pharmaciens de France à Paris. Approuvé par « Audrieu, commissaire de police du quartier St-Ambroise », le 4 mai 1914. Rédigé par M. Ducos, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.
		Numéros d'ordres de 365 572 à 368 571 Du 8 mai 1914 au 2 mai 1915 150-[16] feuillets
MS 212-34	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par la Société générale des pharmaciens de France à Paris. Approuvé par Audrieu, commissaire de police du quartier St-Ambroise, le 30 avril 1915. Rédigé par M. Ducos,

pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.

Numéros d'ordres de 368 572 à 371 760  
Du 3 mai 1915 au 4 mars 1916  
150-[6] feuillets

MS 212-35	Livre copie d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Société générale des pharmaciens de France à Paris. Approuvé par « Jean Alexandre Audrieu, commissaire de police du quartier St Ambroise », le 17 février 1916. Rédigé par M. Ducos, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites et estampilles sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.</p> <p>Numéros d'ordres de 371 761 à 374 818 Du 4 mars au 21 novembre 1916 150-[18] feuillets</p>
MS 212-36	Livre copie d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Société générale des pharmaciens de France à Paris. Approuvé par « Audrieu, commissaire de police du quartier St Ambroise », le 21 novembre 1916. Rédigé par E. Ducos de Lacroix, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.</p> <p>Numéros d'ordres de 374 819 à 378 498 Du 22 novembre 1916 au 28 juin 1917 150-[17] feuillets</p>
MS 212-37	Registre d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par MM. Darrasse frères à Paris. Approuvé par « Léonce Benin, commissaire de police », le 4 juin 1917. Rédigé par M. Ducos, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites et estampille sur la page de titre.</p> <p>Numéros d'ordres de 378 429 à 383 723 Du 28 juin 1917 au 15 juillet 1918 200 feuillets</p>
MS 212-38	Registre d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par MM. Darrasse frères à Paris. Approuvé par « Alexandre Andrieu, commissaire de police du quartier Saint Ambroise (XI<sup>e</sup>) », le 12 juillet 1918. Rédigé par M. Ducos, pharmacien.</p>

Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.

Numéros d'ordres de 378 736 à 389 051  
Du 16 juillet 1918 au 5 mars 1919  
200 feuillets

MS 212-39	Registre d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par MM. Darrasse Frères à Paris. Approuvé par « Andrieu A, commissaire de police du quartier St Ambroise », le 3 mars 1919. Rédigé par M. Ducos, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.</p> <p>Numéros d'ordres de 389 052 à 393 923 Du 6 mars au 21 novembre 1919 200 feuillets</p>
MS 212-40	Registre d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par MM. Darrasse Frères à Paris. Approuvé par « J. A. Andrieu, commissaire de police du quartier Saint Ambroise », le 15 novembre 1919. Rédigé par M. Ducos, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.</p> <p>Numéros d'ordres de 393 924 à 398 272 Du 21 novembre 1919 au 28 mai 1920 200 feuillets</p>
MS 212-41	Registre d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par MM. Darrasse Frères à Paris. Approuvé par « J. A. Andrieu, commissaire de police du quartier Saint Ambroise », le 27 mai 1920. Rédigé par M. Ducos, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.</p> <p>Numéros d'ordres de 398 273 à 402 644 Du 28 mai 1920 au 26 janvier 1921 200 feuillets</p>
MS 212-42	Registre d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par MM. Darrasse Frères, droguistes, [...] Paris. Approuvé par « J. A. Andrieu commissaire de police du quartier St-Ambroise », le 14 janvier 1921. Rédigé par M. Ducos,</p>

pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites et étiquettes sur les pages de garde.

Numéros d'ordres de 402 645 à 407 178  
Du 26 janvier au 18 octobre 1921  
200 feuillets

MS 212-43	Registre d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par MM. Darrasse frères, droguistes, [...] Paris. Approuvé par « J. A. Andrieu, commissaire de police du quartier Saint Ambroise », le 4 octobre 1921. Rédigé par M. Ducos, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.
		Numéros d'ordres de 407 179 à 411 302 Du 18 octobre 1921 au 24 mai 1922 200-[4] feuillets
MS 212-44	Ordonnancier	Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par « Jean Pene, commissaire de police du quartier Saint Ambroise », le 16 mai 1922. Rédigé par M. Ducos, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.
		Numéros d'ordres de 411 303 à 414 840 Du 24 mai 1922 au 17 février 1923 400-[32] pages
MS 212-45	Ordonnancier	Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par « Pene Jean, commissaire de police ville de Paris plus spécialement chargé du quartier Saint-Ambroise », le 10 février 1923. Rédigé par M. Ducos, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Étiquettes collées et notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.
		Numéros d'ordres de 414 841 à 418 451 Du 17 février au 26 novembre 1923 402 pages



MS 212-46	Ordonnancier	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutiques française de Melun. Approuvé par « Jean Pené, commissaire de police de la ville de Paris », le 7 novembre 1923. Rédigé par M. Ducos, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Article collé sur la première page de garde et notes manuscrites sur la dernière.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 418 452 à 432 396 Du 26 novembre 1923 au 3 juillet 1924 400 pages</p>
MS 212-47	Ordonnancier	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par « Jean Pené, commissaire de police du quartier de Saint-Ambroise », le 1<sup>er</sup> juillet 1924. Rédigé par M. Ducos, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 432 397 à 436 494 Du 4 juillet 1924 au 9 avril 1925 400 pages</p>
MS 212-48	Ordonnancier	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par « Jean Pené, commissaire de police de la ville de Paris plus spécialement chargé du quartier de Saint Ambroise », le 19 mars 1925. Rédigé par M. Charlot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Notes manuscrites et étiquettes collées sur les pages de garde.</p> <p style="text-align: right;">Numéros d'ordres de 436 495 à 440 500 Du 9 avril 1925 au 25 février 1926 400 pages</p>
MS 212-49	Ordonnancier	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par « Jean Pené, commissaire de police du quartier Saint Ambroise », le 25 novembre 1926. Rédigé par M. Victor Charlot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Notes manuscrites et étiquettes collées sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.</p>

Numéros d'ordres de 444 101 à 448 835  
Du 9 décembre 1926 au 13 octobre 1927  
400 pages

---

MS 212-50	Ordonnancier	Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par « Raoul Ovrard, commissaire de police du quartier St Ambroise », le 15 septembre 1927. Rédigé par M. Victor Charlot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.
-----------	--------------	---

Numéros d'ordres de 448 836 à 452 775  
Du 13 octobre 1927 au 24 juin 1928  
400 pages

---

MS 212-51	Ordonnancier	Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par « Xavier Martz, commissaire de police du quartier Saint-Ambroise », le 6 juin 1928. Rédigé par M. Victor Charlot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.
-----------	--------------	--

Numéros d'ordres de 452 776 à 455 724  
Du 24 juin 1928 au 19 janvier 1929  
300 pages

---

MS 212-52	Ordonnancier	Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par « Xavier Martz, commissaire de police », le 7 janvier 1929. Rédigé par M. Victor Charlot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Notes manuscrites et étiquettes collées sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.
-----------	--------------	--

Numéros d'ordres de 455 725 à 460 157  
Du 19 janvier au 30 octobre 1929  
400 pages

---

MS 212-53	Ordonnancier	Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par « Martz, commissaire de police du quartier Saint Ambroise », le 7 octobre 1929. Rédigé par M. Victor Charlot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et
-----------	--------------	---

---

estampillées par le commissaire de police. Notes manuscrites et étiquettes collées sur les pages de garde.

Numéros d'ordres de 460 158 à 464 371  
Du 30 octobre 1929 au 15 septembre 1930  
400 pages

MS 212-54	Ordonnancier	Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par « Rozoite, commissaire de police », le 9 septembre 1930. Rédigé par M. Victor Charlot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Notes manuscrites et étiquettes collées sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 464 372 à 468 389 Du 15 septembre 1930 au 23 juillet 1931 400 pages
MS 212-55	Ordonnancier	Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par le « commissaire de police du quartier St Ambroise », le 1 <sup>er</sup> juillet 1931. Rédigé par M. Charlot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes. Numéros d'ordres de 468 390 à 472 303 Du 23 juillet 1931 au 24 septembre 1932 400 pages
MS 212-56	Ordonnancier	Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par le « commissaire de police du quartier St-Ambroise », le 4 juillet 1932. Rédigé par M. Charlot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes. Numéros d'ordres de 472 304 à 476 175 Du 24 septembre 1932 au 11 décembre 1933 400 pages
MS 212-57	Ordonnancier	Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par le « commissaire de police du quartier St-Ambroise », le 18 octobre 1933. Rédigé par M. Charlot,

pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.

Numéros d'ordres de 476 176 à 480 409  
Du 11 décembre 1933 au 16 mars 1935  
400 pages

---

MS 212-58	Ordonnancier	Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par le « commissaire de police du quartier St-Ambroise », le 9 février 1935. Rédigé par M. Charlot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. <b>MS 212-58 (01)</b> : morceau de publicité pour un massage, entre les pages 284 et 285.
		Numéros d'ordres de 480 410 à 486 457 Du 16 mars 1935 au 12 septembre 1936 400 pages
MS 212-59	Ordonnancier	Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par le « commissaire de police du quartier St Ambroise », le 6 juillet 1936. Rédigé par M. Charlot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. <b>MS 212-59 (01)</b> : publicité des Laboratoires Dupraz à Paris. <b>MS 212-59 (02)</b> : publicité des Verreries Brosse & Cie à Paris. <b>MS 212-59 (03)</b> : lettre du Laboratoire d'Actino-Biologie, à Villefranche-sur-Saône, adressée au pharmacien Victor Charlot, sur la présentation d'un nouveau produit : Bedenal.
		Numéros d'ordres de 486 458 à 490 367 Du 12 septembre 1936 au 25 mars 1938 400 pages
MS 212-60	Ordonnancier	Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par le « commissaire de police du quartier St Ambroise », le 9 mars 1938. Rédigé par M. Charlot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et

---

estampillées par le commissaire de police. Notes manuscrites et étiquettes sur les pages de garde.

Numéros d'ordres de 490 368 à 494 145

Du 25 mars 1938 au 30 mars 1940

400 pages

MS 212-61	Ordonnancier	Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par le « commissaire de police du quartier St Ambroise », le 20 mars 1940. Rédigé par M. Victor Charlot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Numéros d'ordres de 494 146 à 497 881 Du 30 mars 1940 au 18 mars 1942 400 pages
MS 212-62	Ordonnancier	Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par « Marcel Prudhomme, commissaire de police du quartier St Ambroise », le 18 février 1942. Rédigé par M. Charlot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes. <b>MS 212-62 (01)</b> : morceau de publicité de l'imprimerie J. Vignon à Amplepuis (Rhône), entre les pages 250 et 251. Numéros d'ordres de 497 882 à 501 704 Du 18 mars 1942 au 7 septembre 1943 400 pages
MS 212-63	Ordonnancier	Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par « Marcel Prudhomme », le 19 juin 1943. Rédigé par M. V. Charlot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Notes manuscrites et estampilles sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 501 705 à 505 611 Du 8 septembre 1943 au 28 décembre 1944 400 pages
MS 212-64	Registre pour copies d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par l'Office commercial pharmaceutique de Paris. Approuvé le 19 novembre 1945. Rédigé par M. Charlot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et

estampillées par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.

**MS 212-64 (01)** : feuille de notes manuscrites, entre les pages 14 et 15.

Numéros d'ordres de 509 377 à 514 264  
Du 26 décembre 1945 au 13 juin 1946  
204 pages

---

MS 212-65	Ordonnancier	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par « Pierre Saurat, commissaire de police de St-Ambroise », le 22 mai 1946. Rédigé par M. Charlot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Feuille collée sur la page de garde.</p> <p><b>MS 212-65 (01)</b> : étiquette de la « Pharmacie normale St-Ambroise, V. Charlot, Pham. de 1<sup>re</sup> classe, 73, boulevard Voltaire – Paris. Tél. Roquette 83-00 » pour des gouttes, entre les pages 36 et 37.</p> <p>Numéros d'ordres de 511 265 à 513 190 Du 13 juin 1946 au 18 janvier 1947 200 pages</p>
MS 212-66	Ordonnancier	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par « Pierre Saurat », le 29 novembre 1946. Rédigé par M. Charlot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.</p> <p>Numéros d'ordres de 513 191 à 520 059 Du 18 janvier au 12 août 1947 200 pages</p>
MS 212-67	Ordonnancier	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé le 21 juin 1947. Rédigé par M. Charlot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police.</p> <p>Numéros d'ordres de 520 060 à 527 045 Du 12 août 1947 au 19 décembre 1948 400 pages</p>

---

MS 212-68	Ordonnancier	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par « Pierre Saurat, commissaire de police », le 16 juillet 1948. Rédigé par M. Charlot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.</p>
		<p>Numéros d'ordres de 527 046 à 530 793 Du 19 décembre 1948 au 13 octobre 1950 400 pages</p>
MS 212-69	Ordonnancier	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par « MG. Genestie, commissaire de police du quartier Folie Mericourt », le 27 septembre 1950. Rédigé par M. Charlot, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.</p>
		<p>Numéros d'ordres de 530 794 à 535 768 Du 13 octobre 1950 au 24 juin 1952 400 pages</p>
MS 212-70	Ordonnancier	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par « Marcel Michel, commissaire de police des quartiers Folie-Méricourt et St-Ambroise », le 25 juin 1952. Rédigé par Haubert-Sorbelli, pharmacien. La première et la dernière page sont signées et estampillées par le commissaire de police. Notes manuscrites sur les pages de garde.</p>
		<p>Numéros d'ordres de 535 769 à 541 436 Du 24 juin 1952 au 12 juillet 1954 400 pages</p>